

Centre de l'environnement

**Communiqué de presse  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

□

Lancement du projet de Centre de l'environnement

□

**Québec, 5 février 2003.** À l'occasion de l'annonce faite conjointement par le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, monsieur André Boisclair et par la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion et responsable de l'action communautaire, madame Nicole Léger, en compagnie de la ministre déléguée à l'Emploi et députée de Taschereau, madame Agnès Maltais, du ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, monsieur Jean-François Simard et du Maire de Québec, Monsieur Jean-Paul L'Allier, le Conseil régional de l'environnement – région de la capitale nationale (CRE-Capitale nationale) et Vivre en Ville, le regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable ont accueilli avec une très grande satisfaction la confirmation de l'aide financière dans le cadre du programme d'achat-rénovation d'immeubles communautaires du gouvernement du Québec qui leur permettra de mettre en place le Centre de l'environnement.

□

Ce projet, amorcé par le CRE-Capitale nationale en 1998 et auquel collabore Vivre en Ville depuis le printemps 2000, vise à offrir une assise stable pour des groupes œuvrant principalement dans le domaine de l'environnement par l'acquisition et la rénovation des édifices situés au 850-870 avenue de Salaberry, dans le centre-ville de Québec. Cette partie du projet, d'un coût prévu de 1 814 112 \$ (sans les innovations technologiques), permettra d'accroître la synergie et d'en créer de nouvelles entre ces groupes et réduire leurs frais de fonctionnement en visant de meilleurs échanges et partages des ressources. Le Centre de l'environnement devrait aussi permettre un plus grand rayonnement aux groupes, à leurs activités et projets.<sup>[1]</sup>

□

Pour Alexandre Turgeon, directeur général du CRE-Capitale nationale, *il s'agit d'un des projets les plus structurant pour soutenir le milieu de l'environnement au Québec. Il consolidera aussi la place de la région de la Capitale nationale en attirant d'autres organismes nationaux, et même internationaux, à Québec.*

□

Le Centre de l'environnement vise par ailleurs, l'expérimentation, la démonstration et la recherche sur les technologies environnementales applicables dans les bâtiments et sur le terrain. Des mesures en efficacité énergétique et en rétention des eaux de pluie seront les premières implantées, notamment par la mise en place

de toitures végétales et l'expérimentation de murs végétaux par Vivre en Ville en collaboration avec l'École d'architecture de l'Université Laval, le Fonds en efficacité énergétique du Québec et la Ville de Québec.[2] D'autres technologies concernant la production d'énergie, la rétention sur le site et la réutilisation des eaux de pluie, ainsi que la gestion des matières résiduelles sont aussi envisagées.

□  
□

Issu de la volonté des groupes environnementaux et autres membres du CRE-Capitale nationale où ce projet fut adopté dans le plan quinquennal 1998-2003, le Centre de l'environnement accueillera de nombreux organismes environnementaux nationaux et régionaux, des entreprises d'économie sociale et des organismes à vocation culturelle[3]. Ceux-ci seront associés à l'élaboration de la programmation définitive qui permettra à l'architecte Martin Brière de produire le devis du Centre de l'environnement.

□

Le directeur général de Vivre en Ville, Jérôme Vaillancourt, a par ailleurs *invité tout entrepreneur, entreprise ou fournisseur de la région qui serait intéressé à être associés au projet de Centre de l'environnement à communiquer avec eux.*

□

Enfin, le CRE-Capitale nationale et Vivre en Ville ont profité de l'occasion pour remercier toutes les personnes et organismes qui ont cru et supporté le projet à ce jour à savoir : le Ministre d'État monsieur André Boisclair, son personnel et le ministère de l'Environnement; la Ministre déléguée madame Nicole Léger; le Ministre délégué monsieur Jean-François Simard; la Ministre déléguée et députée de Taschereau madame Agnès Maltais, le Maire de Québec monsieur Jean-Paul L'Allier, le vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec monsieur Claude Larose et la Ville de Québec pour leur support indéfectible; monsieur Jean-Pierre Finet et le Fonds en efficacité énergétique, principal partenaire privé à ce jour; l'École d'architecture de l'Université Laval et en particulier le professeur André Potvin, architecte, ainsi que sa classe; la Commission scolaire de la capitale et son conseil des commissaires pour avoir accepté de se départir des édifices; monsieur Guillaume Brien et le groupe de ressources techniques SOSACO pour l'accompagnement dans le projet; monsieur Martin Brière, architecte; madame Ann Bourget pour l'énergie qu'elle a mise au projet; la Société linéenne et madame Agathe Savard; l'Agence de l'efficacité énergétique et en particulier monsieur Gilles D'Amour; le Ministère de l'Industrie et du Commerce et monsieur Paul Bégin pour avoir cru et soutenu le projet au printemps 2000 alors qu'il était Ministre de l'Environnement et ministre responsable de la Capitale nationale; les groupes environnementaux qui ont collaboré à l'étude de faisabilité et enfin les membres et le personnel du CRE-Capitale et de Vivre en Ville.

□

- 30 -

□

Source : Alexandre

Turgeon Jérôme  
Vaillancourt

Directeur

général Directeur  
général

CRE-Capitale

nationale Vivre en Ville

(418) 524-

7113 (418)

522-0011 p.222

c. 571-

0537

c. 570-5038

□

□

---

[1] Voir la description détaillée du du projet à la fiche n°1

[2] Voir la description des technologies et innovations (fiche n°2) et des toits et murs végétaux (ainsi que de leurs avantages) à la fiche n°3

[3] Voir la liste des groupes ciblés (fiche n°4)